

PREVENTION DU SUICIDE DANS LA POLICE ET LES PERSONNELS DE SOUTIEN



PASSAGE EN FORCE



DENI DU DIALOGUE SOCIAL



INCITATION A COMMETTRE UNE INFRACTION PENALE

BRAVO LA POLICE !!!

Le 28 janvier dernier a eu lieu une réunion spéciale entre la DGPN et les OS, côté police, présidée par le Ministre de l'Intérieur.

Des projets d'actions ont été présentés lors de cette réunion. Ces documents, présentés comme « documents de travail », laissaient présager une possibilité d'y trouver des outils efficaces et pouvant évoluer en fonction des contraintes de chacun. Nous pensions aussi que les nombreux points perfectibles, pouvant mettre en difficulté les assistants de service social dans leurs pratiques quotidiennes, pourraient être de nouveau entendus et rediscutés en s'appuyant notamment sur les réalités des professionnels de terrain ...

ET BIEN, QUE NENNI !!! NOUS ETIONS VRAIMENT NAIFS !!!

Depuis plus de 2 ans maintenant, ils nous baladent et tentent de jouer la carte de l'essoufflement et bien c'est mal nous connaître !!

Cela fait plus de 2 ans qu'ils se moquent de nos contraintes de métiers en créant des dispositifs **para-pluies** « hors la loi » mais contreproductifs comme le pôle de vigilance suicide (PVS) sans jamais vouloir rien lâcher.

Nous avons par contre bien compris aussi que ce n'était pas le problème de fond qui entraînait cet entêtement mais bien un refus de revenir sur une erreur (qu'ils reconnaissent) par fierté ? ou en raison d'enjeu de pouvoir ? de carrière ?

Ce problème de fond, reconnu, avait quand même aboutit, grâce à nos différentes interventions, à la réécriture d'une note complémentaire sur les PVS mais depuis plus rien, **SILENCE RADIO !!!**

Nous pensions encore une fois, très naïvement, que lorsque nous sommes intervenus auprès du Ministre et du Secrétaire Général du MI sur le sujet, que nous avons obtenu des engagements de leur part, que leur parole serait considérée comme importante et serait respectée et bien visiblement NON !!! Pas pour la DGPN !!! On est donc en droit de s'interroger sur les gardes fous REPUBLICAINS internes mis en place : qui dirige le navire ???

Dans cette continuité, nous apprenons que la DGPN rédige seule depuis quelques semaines et sans aucunes concertations, des notes d'instructions sur les dispositifs que nous avons dénoncés et pour certains « illégaux » pour les officialiser voire les imposer !!!.





Mais plus grave que le refus de dialoguer, dans ce document de travail et comme dans le plan santé, ils généralisent, banalisent le droit de connaître la vie privée des fonctionnaires de police qui pourraient rencontrer des difficultés. Pour cela ils souhaitent utiliser les assistantes sociales du MI pour les aider dans cette quête effrénée du contrôle, de la toute puissance sur tout et tout le monde et bien sûr en prétextant prévenir ainsi le suicide : « HORS LA LOI » ET MORALEMENT INNACCEPTABLE.

Malgré nos différentes tentatives d'expliquer en quoi les PVS pouvaient être contre productifs et qu'ils pouvaient entraîner des dérives graves sur le terrain et bien, ils persistent et ils en rajoutent !!! Ils continuent à oser rédiger une note sur le partage d'information avec la hiérarchie qui est non conforme aux textes de droits et nous incitent donc à commettre une infraction pénale !!! comment aujourd'hui une administration POLICE peut-elle demander à des agents de ne pas respecter la loi ??? c'est insupportable !!! mais nous n'hésiterons plus maintenant à engager la responsabilité pénale de ceux qui incitent à commettre ces infractions !!! trop c'est trop !!!

Nous savons bien qu'il ne peut y avoir de travail social efficient sans un échange minimum d'informations entre les différents professionnels mais dès lors que la question des contours du partage et donc de ses limites soient véritablement posés en adéquation avec les règles de droits et surtout le sens éthique que doit comporter notre action.

En l'absence de ces garanties et compte tenu du non respect réglementaire des textes, nous demandons le retrait immédiat des PVS et de la note sur le partage des informations ainsi que le retour à des discussions sérieuses car des contre-propositions nous en avons !!!

Nous allons très prochainement vous envoyer des textes sur le secret professionnel afin de mieux vous aider à vous positionner.



Dans l'attente, une grande réflexion doit être menée sur nos territoires pour QU' ENSEMBLE l'éthique de nos actes devienne une préoccupation quotidienne et que nos positionnements individuels ne permettent pas involontairement de participer à cette grande campagne de destruction générale (au MI et plus généralement aussi avec la réforme des diplômes) de notre métier au service de l'autre, et de l'humain !!! et n'oublions jamais pour qui et pourquoi nous sommes devenus assistants sociaux ...

FO
Préfectures

